

Ambassade de France à Ottawa
Service économique régional

CANADA

Une première baisse des émissions de CO₂ en 2023 qui pourrait toutefois être la dernière, dans un contexte de remise en cause des politiques climatiques

Le 21 mars 2025, le gouvernement canadien a publié le nouveau rapport d'inventaire des émissions 1990 – 2023, qui montre une première inflexion des émissions (-0,9% entre 2022 et 2023) après deux années de rebond suite à la crise du COVID. Toutefois, alors que l'essentiel de l'effort reste à produire (-8,5 % entre 2005 et 2023, pour un objectif de -45 à -50% d'ici 2035 par rapport à 2005), l'adoption de nouvelles politiques climatiques essentielles pour atteindre cet objectif, à commencer par le plafond des émissions pour le secteur pétrole et gaz. La récente campagne fédérale semble même signifier un recul des politiques climatiques, débuté avec la fragilisation en cours de la tarification carbone.

Les émissions du Canada s'infléchissent en 2023, à un rythme toutefois encore bien trop lent

Après le rebond post-COVID, le rapport d'inventaire national des émissions 1990-2023 montre une première baisse des émissions, toutefois moins importante que prévue (cf figure 1 en annexe). Si les émissions 2023 enregistrent une baisse de 6 Mt, ainsi que l'avait anticipé l'Institut Climatique du Canada en septembre dernier (- 5,5Mt), celles-ci s'établissent toujours à un niveau, à 694 Mt de CO₂éq., bien supérieur à la fois aux modélisations du ministère de l'Environnement et du Changement Climatique – ECCC (entre 648 et 638 Mt pour l'année 2023 – [figure 2](#)) ainsi qu'aux objectifs du Plan de Réduction des Emissions 2030 (646 Mt pour l'année 2023). Avec une baisse de seulement 8,5% entre 2005 et 2023, l'objectif intermédiaire de 2026 (-20% d'émissions par rapport à 2005) s'éloigne, alors que la majorité des efforts les plus accessibles ont déjà été fournis, notamment dans le secteur de l'électricité (-58% depuis 2005). Par rapport à 1990, les émissions du Canada ont augmenté de 14% et restent, à 17,31 tonnes par habitant, au niveau le plus élevé des pays du G7.

Le secteur du pétrole et du gaz demeure le plus polluant de l'économie canadienne (30% en 2023), suivi des transports (22,6% en 2023) – cf figure 3. Dans les transports, après une baisse en 2020, le secteur ne parvient toujours pas à initier une décroissance de ses émissions, malgré les investissements massifs des gouvernements fédéral et provinciaux dans les incitatifs pour les véhicules électriques et les transports en commun (+1% par rapport à 2022 et +0,2% par rapport à 2005). De son côté, le secteur pétrole et gaz voit certes ses émissions légèrement baisser entre 2022 et 2023 (-1 Mt), mais il demeure, depuis le début du siècle, le principal vecteur d'augmentation des émissions de GES du Canada (+177% d'augmentation des émissions de GES). Le seul progrès notable en 2023 réside dans le secteur des bâtiments, principale source de baisse des émissions (-5Mt), alors que les autres secteurs maintiennent peu ou prou leurs résultats (stabilisation des émissions pour les déchets, l'industrie lourde et l'agriculture sur ces cinq dernières années).

Le gouvernement fédéral s'est néanmoins voulu positif dans sa communication, insistant sur les quelques éléments encourageants : confirmation du découplage entre la hausse des émissions et la croissance économique et baisse des émissions fugitives dans le secteur pétrole et gaz¹. Le gouvernement s'est efforcé de communiquer sur les éléments encourageants de ce bilan : le niveau d'émissions est le plus faible atteint ces 27 dernières années (en excluant l'année de pandémie) ; l'intensité des émissions de l'économie canadienne (GES par dollar de PIB) a diminué de 45% depuis 1990. Le gouvernement s'est également félicité de la baisse de 33 % des émissions de sources fugitives dans le secteur pétrole et gaz entre 2013 et 2023, l'attribuant en partie au règlement sur le méthane provenant du secteur pétrolier et gazier, adopté en 2020.

Alors que ces résultats devraient inviter à redoubler d'effort, l'attention sur la lutte contre le changement climatique recule au Canada depuis plusieurs mois

Alors que le gouvernement Trudeau avait fait de la lutte contre le changement climatique l'une des priorités de son mandat, l'avancée des Conservateurs dans les sondages a contraint le gouvernement à plusieurs reculs significatifs en matière de tarification carbone. Élément central du corpus de textes destinés à lutter contre le changement climatique, la tarification carbone sur les particuliers avait subi en octobre 2023 une première brèche avec la suspension de la redevance sur les chaudières au fioul, réponse aux campagnes de plus en plus virulentes du chef du Parti conservateur (« axe the tax ») contre le dispositif. Dans la foulée, les autorités de la Saskatchewan, de longue date opposées au système fédéral de taxation carbone, ont notifié leur intention de ne plus recouvrer cet impôt pour les chaudières au gaz. Prenant acte de l'impopularité

¹ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2025/03/le-rapport-dinventaire-national-2025-confirme-que-le-plan-daction-pour-le-climat-du-canada-fonctionne--les-emissions-ont-atteint-leur-plus-bas-nive.html>

de la mesure, tous les candidats libéraux s'étaient engagés pendant la campagne interne du parti à supprimer la taxe carbone fédérale sur les particuliers ; chose faite par M. Carney, dès son premier jour en fonction le 14 mars 2025. Cette décision entraîna dans la foulée la suppression de la taxe de Colombie-Britannique, province qui avait été la première juridiction au monde à mettre en place un tel dispositif (2008). Ainsi, la fin de système fédéral de tarification carbone pour les ménages, qui se voulait un filet de sécurité destiné à tirer vers le haut les ambitions climatiques des Provinces, risque désormais d'entraîner un nivellement par le bas ; aujourd'hui, seul le Québec dispose encore d'une tarification (indirecte) pour les particuliers sur les combustibles fossiles.

Plus largement, l'ambition climatique, qu'il s'agisse des réformes encore à mener ou des engagements du secteur privé, semble marquer le pas dans le pays. Outre la perte de popularité de ses politiques climatiques, le gouvernement fédéral a vu dans le même temps sa compétence environnementale corsetée, avec le jugement de la Cour Suprême d'octobre 2023 qui concluait à l'inconstitutionnalité partielle de la loi sur l'évaluation environnementale, ce qui a renforcé sa prudence. Si le rythme d'adoption des politiques climatiques annoncées est resté soutenu (65 réformes mises en œuvre sur les 71 prévues), l'adoption des dernières grandes réformes, pourtant indispensables à l'atteinte des objectifs climatiques, s'est tarie. En particulier, la version définitive du règlement plafonnant les émissions du secteur pétrole et gaz, secteur le plus polluant (cf *supra*), n'a toujours pas été publiée, après 4 années de consultations et alors même que ce dernier intégrait l'hypothèse d'une augmentation de la production de pétrole et gaz canadien de 16% d'ici 2030-2032. S'agissant du règlement sur la décarbonation du système électrique, si celui-ci a bien été publié, l'objectif de neutralité a été repoussé à 2050 (contre 2035 initialement). Côté secteur privé, l'élection de D. Trump aux USA a provoqué le retrait par les principales banques américaines (Goldman Sachs, Wells Fargo, Citi, Bank Of America, Morgan Stanley et JP Morgan) de la *Net-Zero banking alliance*, lancée à la COP26 par nul autre que M. Carney, entraînant dans la foulée celui des banques canadiennes (BMO, TD, CIBC, Scotia, RBC ainsi que la Banque nationale), très présentes sur le marché américain.

La récente campagne électorale fédérale a confirmé cette dynamique de reflux.

Malgré ses expériences passées, notamment comme Envoyé spécial de l'ONU pour le financement de l'action climatique, Mark Carney a priorisé le rebond de l'économie canadienne sur les engagements climatiques. Nommé Envoyé spécial des Nations Unies pour le financement de l'action climatique en 2019 et Conseiller finance climat du Premier ministre Britannique lors de la COP26 à Glasgow, Mark Carney avait multiplié les prises de parole en faveur de la lutte contre le changement climatique, en particulier depuis son fameux discours sur la « tragédie des horizons » en 2015 alors qu'il est gouverneur de la Banque d'Angleterre. Toutefois, s'il a annoncé vouloir remplacer la taxe carbone sur les ménages par un système de subventions destinées à favoriser l'achat d'appareils à haute efficacité énergétique ou de véhicules électriques, il est également apparu soucieux, dans le contexte de guerre commerciale avec les Etats-Unis, de relancer la production énergétique, y compris fossile, et de diversifier les exportations hors USA. Le fédéral a ainsi annoncé 200 M CAD pour le projet Cedar LNG sur la côte ouest, alors que 100% des exportations de gaz sont aujourd'hui dirigées vers les USA, en cohérence avec la volonté de M. Carney d'investir dans les infrastructures énergétiques, dont les oléoducs. Le prix du carbone pour les grands émetteurs devrait en revanche être maintenu et le candidat Carney avait de plus proposé un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières afin de pénaliser les importations les plus polluantes. Par ailleurs, il a annoncé vouloir travailler avec l'industrie pétrolière et gazière sur des solutions concrètes de réductions des émissions comme la mise en place d'une procédure accélérée pour favoriser les projets de capture, utilisation et stockage du carbone (CUSC), tout en confirmant vouloir conserver le règlement de plafonnement des émissions pour le secteur en cours de publication.

De son côté, P. Poilievre, qui a fait campagne pendant des mois sur l'abolition de la taxe carbone, avait durci son discours en fin de campagne, s'attaquant également à la tarification industrielle du carbone. Il avait ainsi annoncé qu'il reviendrait également sur le dispositif fédéral de taxation des grands émetteurs, laissant chaque province décider à sa guise, alors même que ce dispositif est très majoritairement soutenu par les industriels, qui y voient une garantie pour les investissements de décarbonation réalisés. A l'instar de D. Trump, P. Poilievre souhaite également massivement relancer la production d'énergies fossiles, misant sur les seuls progrès techniques (CUSC notamment) pour réduire l'impact environnemental. A l'instar de M. Carney, cette relance énergétique s'appuierait sur de nouvelles infrastructures énergétiques, à travers notamment la construction de pipelines et de terminaux d'exportation (par exemple de GNL au Québec), la réduction des obstacles réglementaires, ainsi que le développement des ressources naturelles canadiennes, comme l'uranium en Saskatchewan et l'énergie marémotrice sur les côtes.

Figure 1 : Evolution des émissions de GES depuis 1990

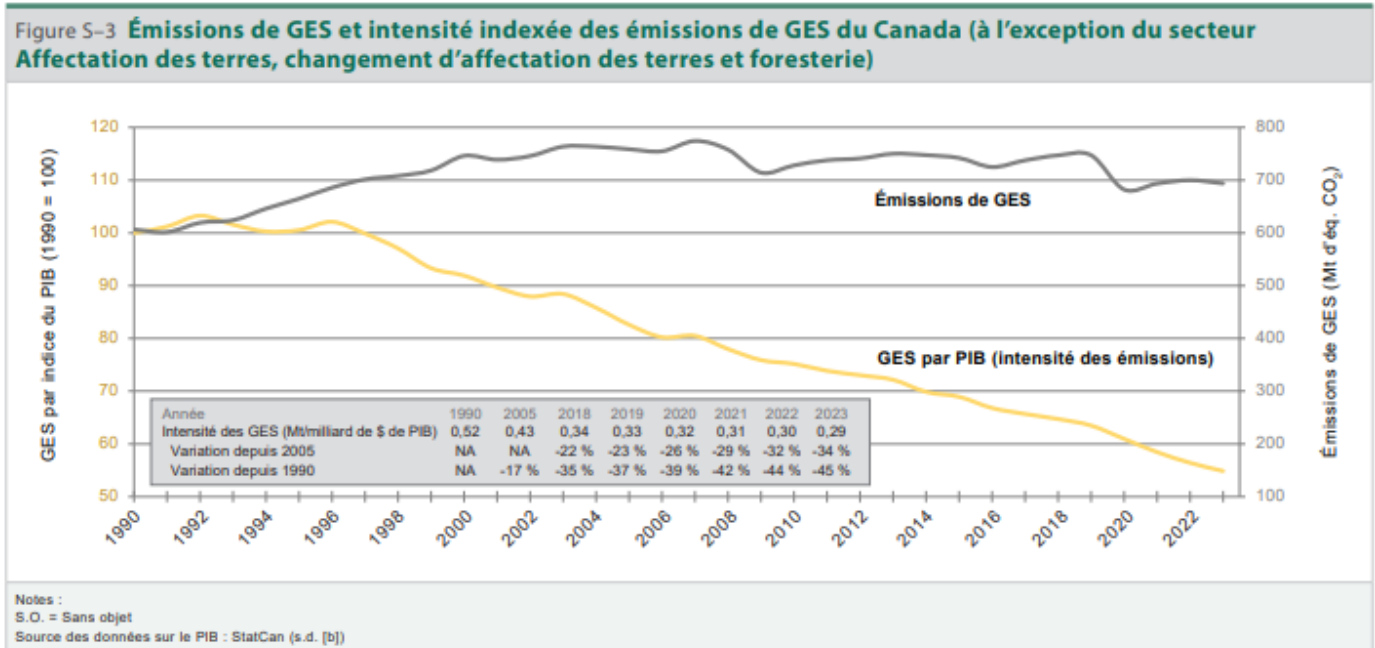


Figure 2 : Projections d'ECCC d'ici 2040

Émissions historiques de gaz à effet de serre et projections, Canada, 2005 à 2040

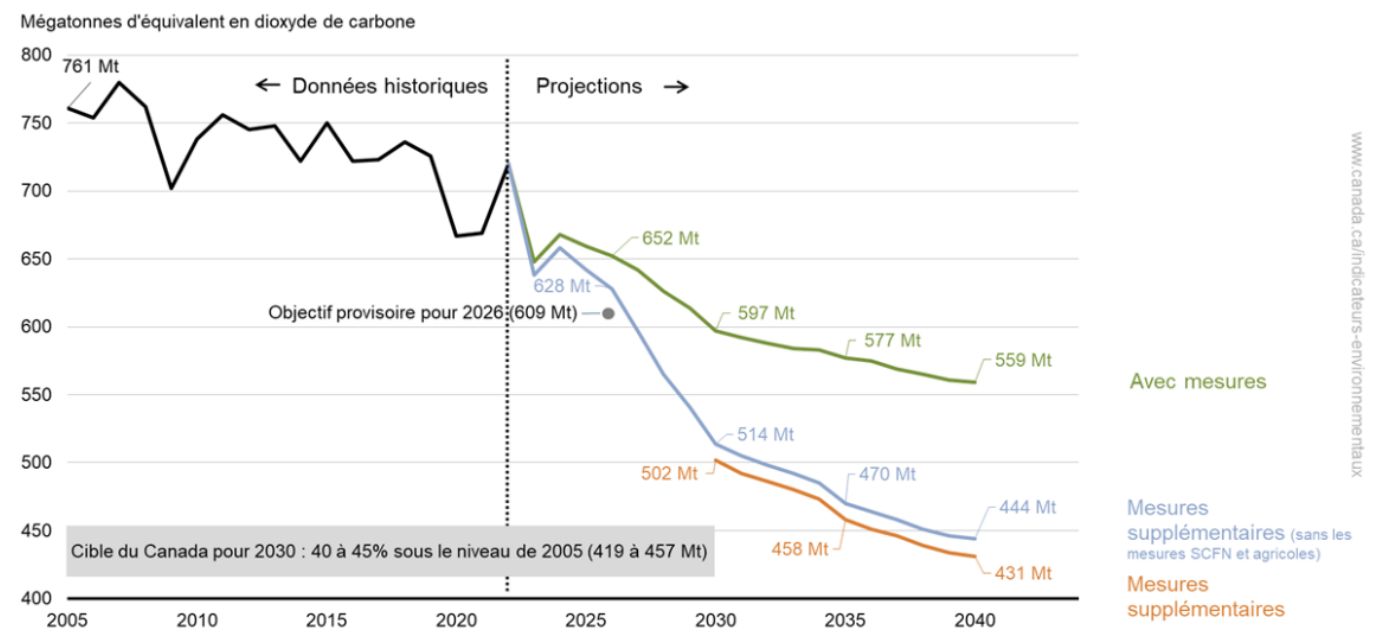
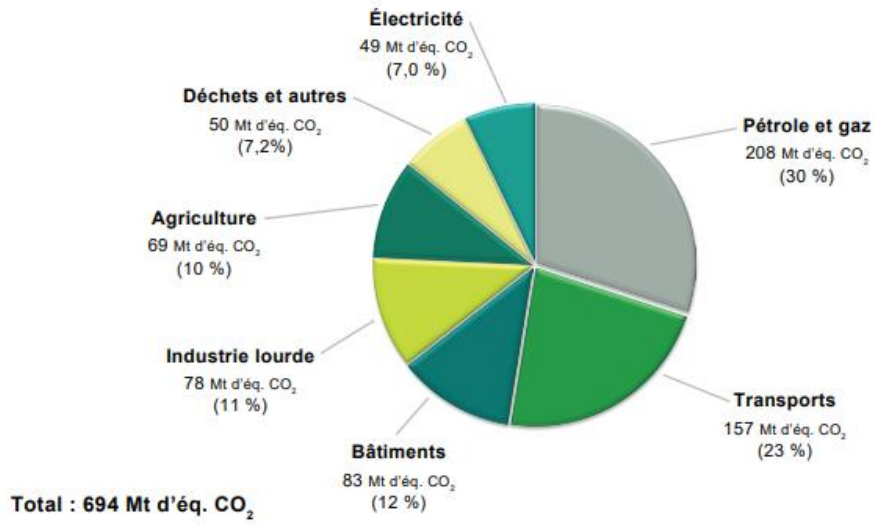


Figure 3 : Répartition des émissions par secteur

Figure S-6 Répartition des émissions de GES du Canada par secteur économique (2023)

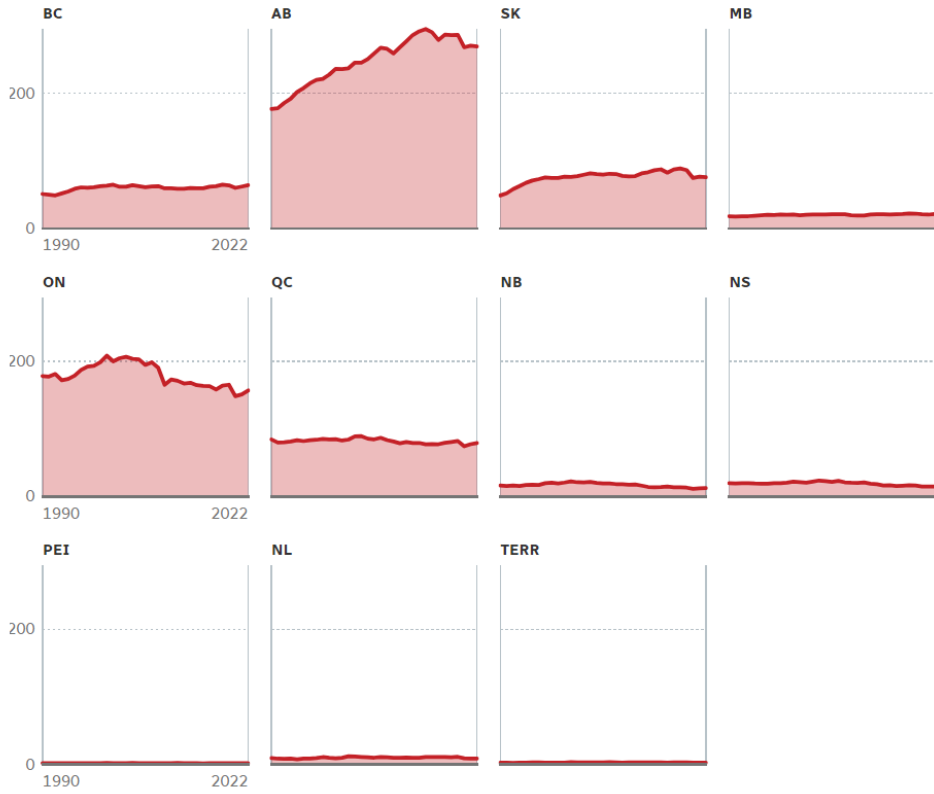


Note : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Figure 4 : Evolution des émissions de GES par Provinces

Canada's annual greenhouse gas emissions, by jurisdiction: 1990 to 2022

Megatonnes of CO2 equivalent



Source: National Inventory Report (Robson Fletcher/CBC)